

l'an deux mil vingt-quatre
le douze septembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,
CZEP CZAK, DIOP, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET

Date de convocation
5 SEPTEMBRE 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme BOUSSIOUS a donné procuration à M. PASSET
M. EVEN qui a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à Mme CHERET
Mme RANCE qui a donné procuration à Mme LE MOING
M. SANTINHO qui a donné procuration à M. CZEP CZAK

**Date d'affichage
de la convocation**
5 SEPTEMBRE 2024

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
23 SEPTEMBRE 2024

Mme GIBAUD-AZIZA a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 13

Votants 19

OBJET : Amendes de police – programme 2024

Mme la Maire expose :

Par délibération du 23 janvier 2024, le Conseil Municipal sollicitait du Département des Yvelines une subvention au titre du programme triennal voirie 2023-2026 pour des travaux de sécurisation dans diverses rues. Ce programme étant gelé en raison de la situation financière du Département des Yvelines, ce dernier a proposé à la commune de solliciter une aide financière au titre des amendes de police pour la réalisation de ces travaux.

Pour rappel, ces travaux consistent en la pose de signalétique verticale, tels que la mise en place d'un panneau stop à la sortie de la place Paul Grimault et la pose de coussins berlinois rue des Moulins et rue de la Ferme, ainsi que la pose d'un éclairage Prioritec pour éclairer le passage piétons rue de Chevreuse, au niveau de la boucherie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après échanges de vues et délibérations,

À l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter du Conseil Départemental des Yvelines, au titre du programme 2024 de répartition du produit des amendes de police (dotation Etat), une subvention pour les travaux indiqués ci-dessous :

- Travaux de sécurisation dans diverses rues pour un montant de 14 635,00 € H.T.
- Fourniture et pose d'un éclairage Prioritec rue de Chevreuse pour un montant de 1 027,20 € H.T.

Soit un coût total H.T. de 15 662,20 € H.T.

S'ENGAGE à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant au dossier technique annexé à présente délibération et conformes à l'objet du programme,

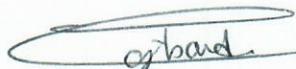
S'ENGAGE à financer la part de travaux restant à sa charge,

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à signer les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 23 septembre 2024

La Maire
Claire CHERET

La secrétaire de séance
Céline GIBAUD-AZIZA



Mis en ligne le 23/09/2024 à 12h22

REÇU EN PREFECTURE
le 23/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217801281-20240912-DCH2024_039